



Trois mineurs isolés étrangers de 13 à 16 ans ont été interpellés pour le braquage d'une pharmacie, dans la nuit de vendredi à samedi, à Montigny-le-Bretonneux (Yvelines).



Un jeune homme de 22 ans a été condamné, vendredi à Périgueux (Dordogne), à six mois de prison pour actes de cruauté sur son chiot âgé de 4 mois.

VILLEPINTE

4,8 tonnes

de cannabis marocain ont été saisies, jeudi, en Seine-Saint-Denis, par des policiers en charge de la lutte antidrogue. Sept personnes soupçonnées d'être impliquées dans le trafic ont été arrêtées.

Villepinte/Bondy

Seine-Saint-Denis (93)

FRANCE

Des marches pour le climat avec Greta

La militante écologiste suédoise Greta Thunberg participera à des marches pour le climat le 13 mars à Grenoble et le 14 mars à Paris, a-t-on appris vendredi. Objectif : faire de la lutte contre le réchauffement climatique l'un des thèmes majeurs des élections municipales.



AFP

Oise (60)

Strasbourg

Haut-Rhin (68)

Bussy-Saint-Georges

Seine-et-Marne (77)

Nice

Alpes-Maritimes (06)

Grenoble

Isère (38)

LA QUESTION

À quoi sert l'article 49-3 de la Constitution ?

Contexte. Le Premier ministre Édouard Philippe a annoncé, samedi, le recours à l'article 49-3 pour faire adopter le projet de réforme des retraites.

Réponse. L'article 49 alinéa 3 de la Constitution de 1958 permet de faire passer un texte sans vote à l'Assemblée nationale, en engageant la responsabilité du gouvernement. Le projet de loi est alors adopté, sauf si une motion de censure est déposée dans les 24 heures

par l'opposition. Si cette motion est rejetée, le texte est adopté. Si cette motion est adoptée, le texte est rejeté et le gouvernement doit démissionner. Le 49-3 a été utilisé 89 fois depuis 1958, et toutes les motions de censure déposées dans ce cadre ont été rejetées. En outre, une seule motion de censure (contre la politique du gouvernement, article 49-2) a provoqué la chute du gouvernement. Il s'agissait de celui de Georges Pompidou, en 1962.

FRANCE

FRANCE

Coronavirus : les mesures pour endiguer l'épidémie



Les faits

Le cap des 100 personnes infectées par le Covid-19 a été atteint samedi soir. Le gouvernement a pris ce jour-là des mesures pour freiner la propagation du coronavirus.

Comprendre

Les événements réunissant plus de 5 000 personnes dans des lieux fermés doivent être annulés. Tout comme les rassemblements « en milieu ouvert, quand ils conduisent à des mélanges avec des personnes issues des zones où le virus circule possiblement ». En conséquence, le Salon de l'agriculture a fermé prématurément, samedi soir, le semi-marathon de Paris a été reporté, le carnaval de Strasbourg et la foire de

Nice ont été annulés...

Dans l'Oise, principal foyer de contamination, les établissements scolaires de neuf communes seront fermés jusqu'au 14 mars. La semaine dernière, 2 000 élèves ayant séjourné dans des zones à risque sont restés chez eux en Île-de-France et en Occitanie, où les vacances étaient finies. Comme le virus « circule déjà » en France, le ministre de la Santé autorise désormais les élèves rentrant de Lombardie et de Vénétie (Italie) à retourner à l'école. Pour bloquer le virus, le ministre rappelle le rôle des « mesures-barrières » : se laver régulièrement les mains, éternuer dans son coude et utiliser des mouchoirs à usage unique. Il est déconseillé de se serrer la main et de se faire la bise.

C'EST DIT

PARIS



AFP

« Vive la pédophilie !
Bravo la pédophilie !
Bravo ! »

L'actrice Adèle Haenel, choquée, a quitté la cérémonie des César, vendredi, après l'annonce du prix du meilleur réalisateur pour Roman Polanski (accusé de viols sur mineurs, mais présumé innocent).